



Procès Verbal des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 9 avril 2021 à 20 heures 30

L'an 2021, le neuf avril, à 20 heures 30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance publique ordinaire, au bâtiment des Tourterelles sous la présidence de Monsieur Vincent KINZELIN.

Date de la convocation : 01/04/2021

Date d'affichage : 01/04/2021

ORDRE DU JOUR

Objet des délibérations :

2021-015 : Vote des comptes administratifs 2020 (commune et lotissement)

2021-016 : Approbation des comptes de gestion 2020 (commune et lotissement)

2021-017 : Affectation des résultats 2020 (commune et lotissement)

2021-018 : Vote des taxes locales 2021

2021-019 : Vote des budgets primitifs 2021 (commune et lotissement)

2021-020 : Création d'une aire multi-jeux – demandes de subventions

2021-021 : Adhésions au SDANC

2021-022 : Admissions en non valeur

Présents : Mr Vincent KINZELIN, Mme Géraldine DESTRIGNEVILLE, Mr Jean-Pierre THOMASSIN, Mr Mickaël HOMAND, Mme Eliane ALBUISSON, Mme Aimée RAGOT, Mr Jean-Marie MASSON, Mme Odile BEAUSEIGNEUR, Mr Quentin GERARD, Mr Marc BELLAMY, Mme Marie Thérèse LEDY, Mme Martine CAMPILLO GIMENEZ

Absent donnant pouvoir : Aucun

Absents : Mr Guillaume HOUILLON (excusé), Mr Sébastien LAROCHE (excusé)

A été nommée secrétaire : Mme Aimée RAGOT

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 15 – En exercice 14
- Présents : 12

Actes rendus exécutoires :

Après dépôt via la dématérialisation le 12/04/2021

Et publication ou notification du 12/04/2021

Lecture du Procès Verbal de la dernière séance : adopté à l'unanimité

2021- 015 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (commune et lotissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les comptes administratifs 2020, comme suivent (Monsieur le maire n'a pas pris part au vote) :

<u>Commune</u> :	Fonctionnement Dépenses :	415 552,99 €	Investissement Dépenses :	210 109,06 €
	Fonctionnement Recettes :	506 638,63 €	Investissement Recettes :	392 772,73 €
<u>Lotissement la Collarde</u> :	Fonctionnement Dépenses :	118 404,75 €	Investissement Dépenses :	0,00 €
	Fonctionnement Recettes :	77 980,00 €	Investissement Recettes :	0,00 €

2021- 016 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 (commune et lotissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2020 tels qu'ils sont présentés et conformes aux comptes administratifs 2020 pour la commune et le lotissement de la Collarde.

2021- 017 : AFFECTATION DES RESULTATS 2020 (commune et lotissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les affectations de résultats 2020 pour la commune et le lotissement de la Collarde, comme annexées :

Commune – Fonctionnement = Excédent : 297 840,53 €

Commune – Investissement = Excédent : 266 772,98 €

= Affectation 1068 : 33 227,02 €

Lotissement – Fonctionnement = Excédent : 71 142,88 €

Lotissement – Investissement = Déficit : 206 923,67 €

2021- 018 : VOTE DES TAXES LOCALES 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe les taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2021 comme suivent :

- Taxe foncière (bâti) : 37,08 %

(Addition du taux communal de 11.43 % et du taux départemental de 26,65 %)

- Taxe foncière (non bâti) : 21.09 %

2021- 019 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 (commune et lotissement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote les budgets primitifs 2021 comme suivent :

<u>Commune</u> :	Fonctionnement Dépenses :	660 374,08 €
	Fonctionnement Recettes :	843 893,53 €
	Investissement Dépenses :	615 324,08 €
	Investissement Recettes :	615 324,08 €
<u>Lotissement la Collarde</u> :	Fonctionnement Dépenses :	305 127,36 €
	Fonctionnement Recettes :	305 127,36 €
	Investissement Dépenses :	321 577,75 €
	Investissement Recettes :	321 577,75 €

2021- 020 : CREATION D'UNE AIRE MULTI-JEUX – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire présente aux membres du conseil municipal trois devis qui ont été établis pour la création d'une aire multi-jeux sur les parcelles à proximité de l'école, des services périscolaires/ extra scolaires et de la structure petite enfance. Ils comprennent :

- **un parcours VTT de 9 agrès** (rondins à franchir, obstacles, portiques, bascule, tremplin, pont..)
- **5 agrès ludiques** (bascule, pas japonais suspendu, saute mouton, échelle et corde d'équilibre)
- **1 tyrolienne**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 11 voix POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION

- **SE PRONONCE POUR** le projet de l'aire multi-jeux
- **ACCEPTE et AUTORISE** le maire à signer les trois devis présentés : parcours VTT : 2 450,00 € HT (sans pose), agrès ludiques : 5 588,00 € HT et tyrolienne : 15 223,00 € HT, **soit un total HT de 23 261,00 €**
- **AUTORISE** le maire à solliciter les aides suivantes :
 - o Région Grand Est : Soutien à l'amélioration du cadre de vie : 30 %, soit 6 978,30 €
 - o CAF des Vosges : Aide à l'investissement : 50 % du montant HT déduction faite de l'aide de la Région Grand Est, soit 8 141,35 €

2021- 021 : ADHESIONS AU SDANC

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif, invitant l'assemblée à se prononcer sur les adhésions suivantes :

- Pour la compétence à la carte « Réhabilitation » : Ménil-en-Xaintois, Saint-Nabord, Thiefosse, Valfroicourt, SIA Goncourt-Harréville-Bazoilles, SIE des côtes et de la Ruppe
- Pour la compétence à la carte « Entretien » : Ménil-en-Xaintois, Saint-Nabord, SIA Goncourt-Harréville-Bazoilles, SIE des côtes et de la Ruppe

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal **se prononce POUR** l'adhésion des communes précitées aux compétences évoquées.

2021- 022 : ADMISSIONS EN NON VALEUR

Cet objet n'était pas à l'ordre du jour, mais l'unanimité des membres présents accepte que la délibération soit prise ce jour.

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal d'un état fourni par Monsieur le trésorier du Centre des Finances Publiques de Neufchâteau.

Cet état mentionne la liste des pièces à présenter en non valeur à la date du 6 avril 2021. Le montant total est de 868,05 €uros.

Après en avoir délibéré, par 2 voix POUR, 10 CONTRE et 0 ABSTENTION, le conseil municipal **SE PRONONCE CONTRE** l'admission en non valeur de ces pièces.

Complément de compte rendu :

Demandes de subventions reçues : Mr le maire informe le conseil municipal qu'il reçu des demandes de subventions de l'ADMR Coussey, de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Coussey et de la Croix Rouge Française de Neufchâteau. Après discussion, le conseil municipal souhaite, en guise de subvention, mettre la salle des fêtes communale une fois par an à disposition gracieusement à ces associations, dès que la demande en sera faite.

Questions diverses :

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie le 12/04/2021 et transmis au contrôle de légalité le 12/04/2021

Le secrétaire de séance

Le maire, Mr Vincent KINZELIN